

autre mesure la valeur des produits, le résultat sera le même.

Les propriétaires, s'ils veulent louer leurs maisons, ont besoin des industriels, des commerçants, ainsi que des employés et des ouvriers. Ils ne doivent pas souhaiter que les impôts les écrasent à ce point qu'ils cherchent à fuir une ville où il ne fait plus bon à vivre. Il y a déjà trop de raisons pour inciter bon nombre de nos concitoyens à s'en éloigner, la malpropreté de nos rues et les maladies qu'elle engendre sont déjà des raisons trop sérieuses pour qu'il n'y soit pas porté remède immédiat.

« A-t-on également songé que la vie de l'ouvrier et de l'employé a renchéri considérablement depuis quelques années et que si, on leur demande de nouveaux sacrifices, il faudra demander des salaires plus élevés, qu'on ne pourra peut-être pas toujours leur payer ?

La question, comme on le voit, est complexe et demandait à être étudiée sous tous ses faces. L'Association Immobilière ne semble avoir envisagé que l'un de ses côtés : augmenter le revenu de la ville sans que la propriété foncière participât à cette augmentation.

L'intérêt des propriétaires est pourtant de chercher une solution qui ne nuise pas à la location de leurs maisons, ni dans le présent ni dans l'avenir. Cette solution ne saurait être trouvée dans des mesures qui menacent les industriels et les ouvriers, c'est-à-dire l'avenir même de notre ville ; car nous considérons la proposition de l'Association Immobilière comme une aggravation de l'impôt qui frappe déjà les contribuables.

Si l'impôt sur le capital et le revenu devait remplacer les taxes existantes et être réparti sur tous, proportionnellement à leur avoir ou à leurs revenus, il y aurait une répartition plus égale, ou mieux, plus équitable des charges. Mais telle qu'elle est, la proposition de l'Association Immobilière pèse trop sur les épaules de quelques-uns, c'est pour quoi nous ne pouvons y adhérer.

— Il y a des gens qui ne sont jamais contents de rien. Je viens de rencontrer un brave homme qui regrette l'époque où il avait des cors aux pieds.

— Allons donc !

— Ma parole ! il est vrai qu'il a maintenant deux jambes de bois.

## COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

La "Canadian Steamship Company."—Nomination des officiers de l'Association des Commis-Voyageurs.—L'industrie du fer-blanc.—La pêche de la sardine dans le Maine.—Démission du gérant de la London & Lancashire Fire Ass. Co.—La chasse au loup marin.—Les noix du Brésil.—Le marché des tomates à Baltimore.—Demandes d'incorporation.—Règlement par le gouvernement russe des réclamations des pêcheurs canadiens.—L'exportation des conserves de Californie.—Les dattes de Perse.—Nouvelles des banques.—"The City Ice Co."—Personnel.—La culture de la morue.—Débouchés commerciaux.

La "Canadian Steamship Company" va inaugurer la ligne créée entre Milford Haven et Paspébiac, Qué. au commencement de décembre.

Le premier départ aura lieu de Milford Haven le 7 décembre prochain.

Jusqu'au mois d'avril, la compagnie donnera un service de 14 nœuds à l'heure. Après cette date, la compagnie mettra sur cette ligne des navires filant 17 nœuds, et organisera un service de malles plus rapide de deux jours que le service actuellement existant entre l'Angleterre et le Canada.

\*\*\*

L'Association des commis-voyageurs a eu son assemblée générale, samedi soir, sous la présidence de l'Hon. Damien Rolland, président sortant de charge. L'assemblée était nombreuse. Plusieurs dames y assistaient.

Après les affaires de routine, on aborde l'ordre du jour : mise en nomination des officiers.

Pour la présidence, trois candidats sont sur les rangs : MM. David Watson, J. F. Lesueur et Max. Murdoch. Chaque candidat fit un discours à l'appui de sa candidature.

M. James Croil fut élu à l'unanimité vice-président.

M. Thos L. Patton fut réélu trésorier.

Les candidats mis en nomination comme directeurs sont : MM. A. R. Coloin, John T. Dwyer, Chs. Gurd, F. E. Jones, Wm Kearney, G. Lefebvre, Jas Murray, W. B. Matthews, James Robinson, Alex. Rough et John Taylor. Sur ce nombre il faudra en choisir cinq le jour de l'élection.

L'assemblée annuelle est fixée à samedi, le 17 décembre, au Temple Hall.

Le second ordre du jour se rapportait à la nature de la célébration annuelle. Plusieurs genres d'amusements furent suggérés. Finale-

ment, sur proposition de M. Beauchamp, secondé par M. Wood, il fut décidé de donner un dîner par souscription. Un comité de douze membres fut chargé d'organiser et de fixer la fête.

M. S. Woods a donné avis de motion à propos de l'amendement de la résolution relative aux bénéfices mortuaires.

M. G. Riché a également donné avis de motion au sujet du paiement de ces bénéfices.

Ces deux résolutions seront discutées à la prochaine réunion.

\*\*\*

L'industrie du fer-blanc va se trouver centralisée par suite de la formation d'un gigantesque combine au capital de cinquante millions. Les industries de Chicago, à elles seules ont souscrit de cinq à six millions.

Le rendement de cette industrie aux Etats-Unis a été, l'an dernier, de 8,000,000 de boîtes et l'on estime le rendement de l'année prochaine à 9,000,000 de boîtes, au bas mot.

\*\*\*

Les dépêches du Maine annoncent que la pêche de la sardine ne donne pas, cette saison. Les empaqueteurs ont payé jusqu'à \$18. La majorité des fabriques de conserves ferment leurs portes, car, aux prix élevés que l'on paie actuellement, la mise en boîtes ne saurait donner de profits.

\*\*\*

M. Charles George Fothergill, gérant de la London and Lancashire Fire Insurance Company, à Londres, Angleterre, a donné sa démission pour entrer dans le bureau de direction de la compagnie. M. Fothergill dont les débuts dans les assurances remontent à 1849, se retire pour cause de santé, avec une fortune évaluée à \$1,000,000.

Coïncidence remarquable : il y a une trentaine d'années toutes les compagnies anglaises d'assurances sur la vie ont refusé de prendre le risque sur la vie de M. Fothergill qui est aujourd'hui âgé de 67 ans.

\*\*\*

Le département de la Marine et des Pêcheries a obtenu les statistiques complètes de la saison de chasse au loup marin par la flotte de la Colombie Anglaise.

La prise totale a été de 27,865 peaux. Le total de la prise sur la côte a été de 10,055 peaux ; dans la mer de Behring 17,370 peaux.